



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120218

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/11/2021 14H54 C:025894 I:32117
V/REF : 44680
V/Email reçu le Jeudi 04/11/2021 à 14H54

SEM4V

**Code Service : PAT
417, AV.PERRIER DE LA BATHIE
73400 UGINE**

V/REF.IMM. 10030
IMMEUBLE : LA CONTAMINE
881 a 911 CHEMIN DES POIRIERS
73200 ALBERTVILLE

Voglans, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: 2021-41-Plomberie Lot15-Ter.1
LOCALISATION : ALLEE 895 - LOGEMENT 130 AU 5EME ETAGE DE MR MME KALKAN TEL 07 67053393
GARDIENNE MME BONNIERE TEL 06 16321908
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT GROUPE DE SECURITE
Donneur d'ordre : Mr C. 02.GERMAIN (PROX)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 12/11/2021 A 13H30
LOGEMENT 130 AU 5EME ETAGE DE MR MME KALKAN
CONSTAT DE GROUPE DE SECURITE HS
CONSTAT D'EVACUATION EN CUIVRE DE GROUPE DE SECURITE OBSTRUEE
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE NON CONCLUANTE
PREVOIR RETOUR LE REMPLACEMENT DE L'EVACUATION
LE GROUPE DE SECURITE ET LE SIPHON SERONT REMPLACES SUR LA MEME INTER
ESTIMATION A SUIVRE
REPLI DU CHANTIER

LE 29/11/2021 A 10H45
LOGEMENT 130 AU 5EME ETAGE DE MR MME KALKAN
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT.
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU GROUPE DE SECURITE ET DU SIPHON.
CONTROLE DE LA BONNE ETANCHEITE ET DU BON FONCTIONNEMENT.
DEBOUCHAGE MECANIQUE ET CHIMIQUE DE L'EVACUATION
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : CV AB Email envoyé le 09/12/21 à 14H39 Mr C. 02.GERMAIN (PROX)
CV AB Email envoyé le 07/12/21 à 10H39 Mr C. 02.GERMAIN (PROX)
BON DE REGUL ENVOYE POUR INFO
CV LCOMPTER EMAIL en CC le 17/11/21 à 12H02 p.joly@sem4v.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120218

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 - 365j/365

CV LCOMPTER EMAIL en CC le 17/11/21 a 12H02 e.besnard@sem4v.fr

CV LCOMPTER Email envoyé le 17/11/21 a 12H02 Mr C. 02.GERMAIN (PROX)

DEPOSE DE L'EVACUATION CUIVRE ET REMPLACEMENT PAR TUYAU PVC JUSQU'A LA
CUISINE ET REMPLACEMENT DU SIPHON - 3ML PVC - 114€ - 1 SIPHON ET GROUPE
SECURITE - 75€
DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	PL0000-H(s) Plombier le 12/11*	1	39,00	97,50
1,00	PL0000-H(s) Plombier debouchage le 29/11	2	39,00	39,00
1,00	Dep et rempl groupe secu-siphon-flex-73	2	75,00	75,00
TOTAL H.T.				211,50
T.V.A. a 10,00%				21,15
TOTAL T.T.C.En EURO				232,65

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120218

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

69120 VAULX-EN-VELIN



BON DE TRAVAIL ENTREPRISE - Hors Marchés
N° 44680

44 4/11
94h54

**Exemplaire à joindre à la facture
libellé au nom de la SEM4V
Code service Chorus : PAT**

SAS SERVIMO SAVOIES

**RUE DU MARAIS
73420 VOGLANS**

Entreprise

Référence : 0062925
Téléphone : 04.79.52.08.82

Demandeur

Locat. présent : MME KALKAN KEZBAN M KALKAN BAYRAM
Entré le : 09 / 10 / 2015
Téléphone : 07.67.05.33.93

Intervention

Date limite d'exécution : 21 / 11 / 2021
Nature travaux : ACHAT/TRAVAUX DIVERS-HORS PRESTA
CONTRAT
N° affaire : 16299

Lieu d'intervention

10030-00002-00002-00130
MME KALKAN KEZBAN
M KALKAN BAYRAM
LA CONTAMINE
895 Chemin des 3 Poiriers
APPT 130
73200 ALBERTVILLE

Appartement Type : T3
Groupe : 10030 Etage : 05
Bâtiment : 2 Allée : 2
Appart. : 130

Observations

Remplacer groupe sécurité
Contacter locataire our RDV
Vor Gardienne MME BONNIERE 06.16.32.19.08
BT MODIFIE
Gérant de proximité.. : BONNIERE Virginie06.16.32.19.08

Prestations à réaliser pour le 21 / 11 / 2021

	Qté
CHA0000 - Travaux Chauffage (n°1)	1,00

SEM4V rappelle à l'entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Affaire suivie par Direction Pat. - Maintenance

Demande de travaux établie par GERMAIN Clément

Le 04/11/2021

Signature

BON DE TRAVAIL ENTREPRISE - Hors Marchés
N° 44680

A RETOURNER A L'ADRESSE CI-DESSUS

Bon de contrôle - N° 44680		N° affaire : 16299
Entreprise/Fournisseur (N° 62 925)	Locataire	Ordonateur
SAS SERVIMO SAVOIES	MME KALKAN KEZBAN M KALKAN BAYRAM	
Date de fin de travaux		Date
Visa du MAITRE D'OEUVRE :	Visa LOCATAIRE	Visa de l'ORDONATEUR :

Observations:



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : SEM4V

Adresse : 417 avenue Perrier de la Bathie 73400 UGINE

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : LA CONTAMINE 895 Chemin des 3 Poiriers APPT 130 73200 ALBERTVILLE

donc je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cocher les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à UGINE, le 10/12/2021

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.